



DIRECTION VIE CITOYENNE
Service Vie Participative

CONSEIL DU QUARTIER CLOU BOUCHET

Réf : Lydia ZANETTE
Tél : 05.49.78 75 34

RELEVÉ DE CONCLUSION

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

Présents :

Elus municipaux : Andrée CHAREYRE ; Gilles FRAPPIER ; Gérard ZABATTA ;

Membres titulaire : Philippe HERBERE ; Frédérique RENARD ; Nathalie PRUNIER ; Jean Michel PELLETIER ; Abdelsselam BADRI ; Patrick DEMEILLES ; Françoise VALET

Excusé(e)s : Jacqueline LEFEBVRE ; Gérard NEBAS , Mohamed EL MOUMNI ; Jean Claude BUISSON ; Odette BODIN ; Dominique FOURNIER-CEDAT

Absents : Claudette BŒUF ; Francis MARTINEZ ; Philippe PITOLLET ; Abdelilak BENBAMMOU ; Nordine LARZAG , Thierry ADONIS ; Abdelhak BENBAMMOU ; Angélique MANCAUD

Agents municipaux : Lydia ZANETTE,

Intervenantes ; Madame fouquet, habitante (îlot test Thimonnier), Francis GUILLEMET (chargé de concertation ORU)

Public : Catherine THIBAudeau, Brigitte BERTIN, Gabriel CALAIS, Johan PHELIPOT, tous habitants de l'îlot Thimonnier

Objet : **présentation de la démarche de concertation sur l'îlot test Thimonnier** par Yolande FOUQUET et Francis GUILLEMET. A l'aide d'un diaporama et de la maquette finale. (chaque conseiller a reçu les comptes-rendus de cette concertation).

Les faits les plus marquants :

- *il a fallu aller chercher les habitants chez eux
- *l'accueil par les habitants, une fois contactés et rendus en bas des immeubles, à l'équipe ORU a été très chaleureux
- *la base des débats : « qu'est ce qui est bien - qu'est ce qui ne va pas ? »

*les discussions ont été intenses et pour autant des compromis ont été trouvés et un projet a pu voir le jour. Monsieur FRAPPIER a d'ailleurs salué le travail rendu, sans extravagance, tout à fait cohérent, prenant en compte les différentes tranches d'âge et reflétant sans aucun doute les souhaits des habitants. Il s'est engagé à leur présenter le programme élaboré par les cabinets CILO et la Fabrique Urbaine qui servira de base au cahier des charges.

*la convivialité s'est installée, des amitiés se sont créées, l'été a permis des rencontres régulières autour d'un pot, de repas, de projet commun (randonnée)

*des liens se sont établis avec les représentants des autres îlots et l'idée de constituer une association entre ces trois cœurs d'immeubles est en gestation. Elle aurait pour but de mettre en place des activités de loisirs pour tous.

*il en est ressorti également que le conseil de quartier n'est pas très connu et que la maison de quartier est ressentie comme trop repliée sur elle-même n'allant pas à la rencontre des habitants.

Une remarque appuyée : attention, dans le réaménagement de cet îlot à ne pas créer de zone favorisant les nuisances sonores comme les espaces de jeux, le terrain de boules ou encore l'emplacement des tables de pique-nique.

Monsieur FRAPPIER intervient pour dire qu'un des moyens de « contrer ces inconvénients » pourrait être l'éclairage à adapter à chaque espace en fonction de son usage. On peut très bien imaginer que les aires de jeux, de boules ne soient plus éclairées à partir d'une certaine heure...

Objet : présentation du projet ORU à l'ANRU à Paris le 18 septembre

Monsieur FRAPPIER pense que le projet ORU niortais a été très bien perçu et sera sans doute accepté dans son ensemble. Peut-être pas tout à fait à hauteur de la demande mais avec peu de différence. Il précise qu'un point a du être intégré dans le projet à la demande de l'ANRU et n'a pas été soumis à la concertation. Ce n'était pas possible à cause des délais et il aurait été dommage de mettre la totalité du projet en péril pour ce point.

Il s'agit de la création d'une liaison forte entre le boulevard de l'Atlantique et la rue Henri Sellier qui va entraîner la destruction de 23 logements de la barre Daguerre. Ces logements seront recréés avant leur destruction comme les autres.

Il précise également que le nouveau Préfet s'est engagé auprès de la Ville sur ce projet et l'a fortement soutenu à Paris.

L'effort financier conséquent de la Ville de Niort a également été apprécié

Ce projet a pour but essentiel que le logement social en sorte grandi. La Ville est engagée dans la mixité sociale depuis longtemps et entend continuer. Monsieur Frappier estime d'ailleurs que la qualité des logements sociaux s'est considérablement améliorée et n'a rien à envier aux constructions des lotissements privés. Il y aura même un lot de 8 logements sociaux tout bois (écologiques et innovants en matière d'énergie).

Il tient ici à remercier l'équipe de techniciens qui a travaillé à la réussite de ce dossier.

Objet : présentation et vote des demandes de travaux et des participations financières du conseil par les co présidents :

Voirie :

*rue Pain levé : problème de désherbage au pied d'un arbre et de boue devant les caves

*rue L. Bonnevay : demande de réfection partielle devant le n° 28

*rue M. Chasles : demande de réparation d'un potelet bois devant le n° 28

*rue Champollion : traiter les pieds d'immeubles comme M. Chasles (du 1 au 15 bis)

*rue Fresnel : stationnement insuffisant, créer deux places supplémentaires

*rue Henri Sellier, n° 40, poser un grille de captage des eaux de pluie

*parking Angélique : repeindre l'interdiction de stationner au bas de l'allée

*rue Jean Zay : matérialiser un passage piéton à proximité avec la rue Pierre

C.M.E.

*prise en charge de « panneaux fleurs » du conseil municipal enfant qui seront positionnés dans toutes les aires de jeux de la Ville : 2 000 €

Ecole Zola

*prise en charge des achats nécessaires à l'équipement des locaux de soutien scolaire à l'école Zola ainsi que des stores pour locaux et classes : 17 000 €

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL LE 13 NOVEMBRE 2006
A 20 H 30 à la Maison de quartier**